

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

ÉTÉ 2011

Dans ce numéro :

**Maison des jeunes,
un vent de renouveau**
p.3

Des grillades écolo
p.6

Pas de consensus sur l'îlot Irving

Par Nicolas Lefebvre Legault

Deux consultations publiques ont eut lieu récemment sur une demande de dérogation de zonage pour permettre à GM Développement de construire en hauteur sur le site de l'îlot Irving. Le promoteur demandait de pouvoir monter jusqu'à neuf étages sur une partie du site. Face à une salle divisée, les membres du conseil de quartier n'ont pu faire consensus le 15 juin et ont à toute fin pratique renvoyé la balle aux membres du conseil d'arrondissement dont la séance du 27 juin s'est également penché sur la question.

Les deux consultations publiques se sont passées sensiblement de la même façon. Plusieurs propriétaires et quelques locataires des environs, notamment de la rue Lockwell, se sont mobilisés pour s'opposer à la demande de dérogation au zonage. Plusieurs

aspects du projet leur déplaisent à des degrés divers. Le respect de la trame urbaine du quartier, de son patrimoine et de son cachet a été évoqué, mais ce sont surtout la hauteur du projet et la perte d'une percée visuelle sur les Laurentides qui motivent l'opposition.

Si le projet de GM Développement n'avait été que cela, un immeuble à condos de neuf étages, les choses en seraient restées là. Mais le promoteur avait préparé le terrain et beaucoup de travail a été fait en aval avec des groupes du quartier, incluant le conseil de quartier à qui le projet a été présenté au moins deux fois, pour le rendre socialement acceptable. Plus qu'un simple immeuble de condos, le projet est un compromis complexe qui inclut aussi une coopérative d'habitation, un stationnement, des

espaces commerciaux, ainsi que des dispositifs écologiques pour lutter contre les îlots de chaleur (voir le texte « Compromis ou compromission » en page 3).

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, fort de l'appui de son assemblée générale et d'une quinzaine d'organismes communautaires du quartier, est allé défendre le projet de coopérative. Des locataires directement intéressés à vivre sur le site ainsi que leurs alliés du milieu coopératif sont aussi allés au micro. Des propriétaires de commerces des environs et la représentante de leur association ont finalement appuyé le projet d'ensemble.

Ce que la Ville demandait au conseil de quartier le 15 juin, c'était d'émettre une opinion sur la demande de dérogation au zonage. À la majorité, les membres du conseil ont choisi d'émettre une opinion favorable au projet de GM à la condition qu'il réduise le nombre d'étages et qu'il inclue une coopérative d'habitation. Comme le promoteur a déjà dit que la viabilité de son projet avec une coopérative dépendait du nombre d'étages, il s'agit soit d'un pari pour le moins risqué, tablant sur un bluff de GM Développement, soit d'une façon de se laver les mains du débat. La décision finale revient donc au conseil d'arrondissement La Cité – Limoilou qui a entendu les arguments des uns et des autres le 27 juin. Les conseillères municipales, et le conseiller, devront trancher et décider de ce qui est le plus important : le nombre d'étages ou la mixité sociale. Après la consultation, les conseillères Chantal Gilbert et Geneviève Hamelin ont clairement signifié que pour elles, c'était la mixité sociale qui importait, tandis qu'Anne Guerette était plutôt préoccupée par la hauteur, Yvon Buissière a pour sa part réitéré sa confiance éternelle envers la commission d'urbanisme tandis que les autres sont restés silencieux.

Au moment d'écrire ces lignes le vote final n'a pas encore été fait, mais tout semble indiquer que le conseil d'arrondissement approuvera la demande de dérogation. Les questions de plusieurs personnes sur la procédure référendaire laissent peu de doute sur leur intention d'aller jusqu'au bout de leur opposition.

Plusieurs personnes opposées au projet ont évoqué la perte d'une percée visuelle sur les Laurentides. Voici deux photos du même terrain vacant, l'une prise depuis Lockwell, l'autre depuis Richelieu. Comme on peut le constater, tout est question de perspective quand il s'agit de vue... Photo: Étienne Grandmont



Consensus coop

Personne ne s'est opposé au projet de coopérative d'habitation lors des consultations publiques. En fait, la plupart des personnes opposées au projet de condos commençaient leur intervention par « Je ne suis pas contre les coops, mais... ». Plusieurs personnes y ont vu une forme déguisée de « pas dans ma cours », une conseillère allant jusqu'à dire que la question de la hauteur servait de paravent commode. Certains ont été choqués de voir assimiler leur opposition au projet à une opposition au logement social. Si on leur laisse le bénéfice du doute, on peut donc dire qu'il y a un consensus fort dans le quartier en faveur du développement de nouvelles coopératives d'habitation. Si jamais le projet actuel devait échouer, les différents acteurs devront trouver des solutions pour dénicher un autre espace à construire dans le quartier pour loger les membres de la coopérative La face cachée.

Autre texte en page 4 →

L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, l'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré et Yvon Boisclair.

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
Infographie : Vania Wright-Larin
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454).

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Des personnes âgées qui s'entraident

Par Yvon Boisclair

L'Entraide du Faubourg est un groupe communautaire à but non lucratif qui offre un soutien à domicile pour les personnes âgées. Sa mission est de répondre aux besoins des aînés et aînées et de promouvoir le bénévolat.

Si vous avez plus de 55 ans et habitez le quartier Vieux-Québec (secteurs haute-ville), Saint-Jean-Baptiste ou Montcalm (jusqu'à l'avenue Joffre), vous avez droit à ces services.

Il y en a qui sont gratuits comme l'accueil et référence, l'aide pour remplir des formulaires, l'aide pour les courses et sorties et les visites d'amitié. À coût minime, on offre la popote roulante pour les dîners du lundi, mercredi et vendredi, le marché hebdomadaire et le transport pour rendez-vous médicaux. Pour ces rendez-vous, l'Entraide du Faubourg offre l'accompagnement (jusqu'à la rencontre du médecin avec la personne, si nécessaire).

Des bénévoles ou des membres du personnel appellent des personnes isolées dans le but de prendre des nouvelles et de s'assurer que tout va bien. Au local, on organise des activités. Deux fois par semaine, il y a un café passe-temps où on retrouve jeux et musique. On organise également des déjeuners-causeries. Tous les deux mois se tient un dîner communautaire pendant lequel on chante et on danse.

Il y a également différentes activités de loisir (aquaforme, bingo, marche, pétanque, etc.).

L'Entraide du Faubourg a plus de 30 ans. En 1977, le conseil paroissial de Saint-Jean-Baptiste menait une étude socio-économique du quartier, laquelle indiquait chez les personnes âgées des situations notamment d'insécurité, d'isolement, de maladie et de pauvreté. Un groupe de bénévoles met alors sur pied un réseau de services pour les personnes âgées. De fil en aiguille, le groupe progresse et en 1979, il est incorporé sous le nom d'Entraide du Faubourg. Un conseil d'administration est formé et en 1980, le groupe déménage dans son local actuel au 369, Saint-Jean.

Depuis ce temps, cet organisme, financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, diverses fondations, des caisses



L'Entraide du Faubourg offre le lundi, le mardi et le vendredi, à un coût minime, la popote roulante pour les dîners.
Photo : Archives Infobourg / Étienne Grandmont

populaires, de l'auto-financement et des dons de particuliers, n'a cessé de diversifier ses activités.

Dans une société où le nombre de personnes âgées va en grandissant, un groupe comme l'Entraide du Faubourg aura à jouer un rôle important, car ce ne sont pas les CLSC qui peuvent fournir les services donnés par ce groupe. L'Entraide du Faubourg est un organisme issu du milieu qui répond aux besoins de celui-ci. Il a toujours besoin de bénévoles parce que ce sont ceux-ci qui donnent l'essentiel des services. On peut contacter l'organisme pour donner un coup de main ou en recevoir un au 418-522-2179.

Restaurant Le Veau d'Or Une affaire de famille

Par Yvon Boisclair

Avant la Deuxième Guerre mondiale, un jeune Italien du nom de Marino Bagroli vint s'installer à Québec. Il travailla aux cuisines du Château Frontenac. Après quelques années, il ouvrit un restaurant sur la rue Dauphine, dont le nom était Chez Marino. En 1948, son frère Giovanni vint le rejoindre. Celui-ci travailla 20 ans à ce restaurant. En 1968, le restaurant fut exproprié en raison des travaux d'aménagement de la colline Parlementaire. Monsieur Marino Bagroli prit sa retraite et en 1971, son frère Giovanni, marié à une Irlandaise de Québec, ouvrit un restaurant qu'il nomma Le Veau d'Or, à cause de la diversité de plats à base de veau.

Monsieur Bagroli travaillait dans la cuisine et son épouse s'occupait du service. Ils eurent trois enfants, Joanne, Robert et Stephen. Ceux-ci, initiés très tôt à la restauration, prirent la relève. Mais qu'en est-il de ce restaurant aujourd'hui ?

Situé au 801, Saint-Jean, au coin de la rue Saint-Augustin, il nous offre un extérieur fait de jaune et bleu et une terrasse aux parasols verts. Éclairé par de grandes fenêtres, l'intérieur, peint de brun mêlé de blanc, assure une atmosphère feutrée. Il y a 60 places à l'intérieur et 30 sur la terrasse. La famille Bagroli nous offre une cuisine française. Ils ont des spécialités comme le filet de saumon, le gigôt d'agneau et six mets à base de veau. La clientèle est formée de touristes, de fonctionnaires et de gens du quartier. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 11 h à 14 h et de 17 h à 22 h et le samedi et le dimanche de 17 h à 22 h.



Le restaurant Le Veau d'Or sur la rue Saint-Jean.
Photo : Étienne Grandmont

Le Veau d'Or a 40 ans cette année. C'est le plus vieux restaurant de notre quartier. C'est une entreprise familiale qui respecte ses origines. À preuve, leur recette de soupe aux pois est la même que celle apprise par M. Marino Bagroli lorsqu'il travaillait au Château Frontenac. Ce restaurant illustre bien qu'en affaire, on peut avoir du succès tout en respectant une tradition.


Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Votre tabagie de quartier... depuis 1923!

Tabagie St-Jean

620 rue Saint-Jean
Tél.: 418-522-5923

Titres de transport - café
- revues du monde - bières


LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste

Un vent de renouveau

Par Mathieu Houle-Courcelles

Après dix mois de fermeture, la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste a rouvert ses portes le 8 juin dernier. Nous sommes allés rencontrer son nouveau directeur, Dominic Garneau, pour qu'il nous présente ce milieu de vie pour les adolescents et adolescentes de la haute-ville.

Un peu d'histoire

La Maison des jeunes a été fondée à la fin des années 1970, dans le prolongement de la lutte du Mouvement Saint-Gabriel. À l'époque, les résidents et résidentes de cette rue occupaient leurs maisons pour les sauver du pic des démolisseurs, qui souhaitaient raser le haut du Faubourg pour y aménager une autoroute. Les adolescents et adolescentes ne voulant pas être en reste, ils reprirent en main l'une des premières maisons à l'entrée de la rue.



Photo : Étienne Grandmont

Ainsi commence l'histoire de la Maison des jeunes, l'une des plus anciennes de la région de Québec.

Les lieux

Les locaux sont aménagés dans une belle maison de pierres, construite il y a près de 150 ans. Au cours de la dernière année, la Maison des jeunes a subi une cure de jouvence. L'équipe a profité de cette pause pour effectuer de nombreuses réparations rendues nécessaires par l'usure du temps.

Mais il n'y a pas que l'état de la maison qui a entraîné la fermeture l'an dernier. Depuis quelques années, la Maison des jeunes recevait des plaintes de bruit du voisinage. Les relations avec la Ville, qui est toujours propriétaire des lieux, s'étaient également dégradées. La Maison des jeunes était repliée sur elle-même. Selon M. Garneau, le temps était venu « de repartir sur de nouvelles bases », d'autant plus que le bail avec la Ville arrivera à échéance en 2013 et que la Maison n'a pas l'intention de déménager ses pénates.

La Maison des jeunes aujourd'hui

Un nouveau conseil d'administration et une nouvelle équipe de travail ont fait leur entrée à la suite de l'assemblée générale de juin 2010. La Maison des jeunes peut compter sur deux employés à temps plein, Dominic Garneau et Marie-Josée Pineault, de même que sur trois animateurs-intervenants (Jimmy Lavoie, Élisabeth Chevrier et Sabrina Fradette). Une collaboration étroite avec le service l'Entre-cours de l'École J.-F. Perrault a permis de rejoindre une quarantaine de jeunes de la première année du secondaire,



Photo : Étienne Grandmont

lesquels forment le nouveau noyau d'utilisateurs et d'utilisatrices. « On a privilégié d'abord les étudiants et étudiantes de première secondaire pour que les plus jeunes trouvent leur place dès la réouverture ». Et, de la place, il y en a : sur trois paliers, l'espace pour le jeu et la détente ne manque pas.

Pourquoi une Maison des jeunes ?

Dominic Garneau insiste sur l'importance d'un lieu comme la Maison des jeunes pour les adolescents et adolescentes du centre-ville : « Nous sommes un milieu de vie ouvert, à l'écoute de leurs besoins. On est là pour les soutenir et contribuer à leur développement. Ici, ils ont un pouvoir et peuvent apporter une couleur particulière à leur Maison des jeunes ». Au cours de l'été, un programme d'activités culturelles, sociales et sportives sera mis sur pied à partir des idées émises par les jeunes qui fréquentent la Maison.

La Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste est située au 655, rue Saint-Gabriel. Ses heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00 avec possibilité d'activités spéciales ou de sorties les soirs ou les fins de semaine. Pour plus d'information : 418-641-1665 ou www.mdjsjb.ca

Faubourg en fête !



Malgré un temps plus qu'incertain (c'est un euphémisme), l'activité « Faubourg en fête » organisée par l'Association des gens d'affaires à la fin mai, a fait le bonheur des petits et des grands.

Les photos ont été prise par Renaud Philippe et nous ont été fournies par l'AGAF.



Îlot Irving Compromis ou compromission?

Par Nicolas Lefebvre Legault

Plusieurs personnes opposées au projet de l'îlot Irving accusent le Comité populaire à mots à peine couverts de s'être fait acheter dans ce dossier. En gros, le Compop aurait accepté de se la fermer en échange d'un nanane, à savoir une coopérative d'habitation. Un intervenant a même accusé le comité de « s'être baissé les culottes ». Alors, compromis ou compromission?

Dans le passé, en 2000 pour être plus précis, le Comité populaire s'était opposé frontalement et radicalement à un projet de condos de six étages sur le site de l'îlot Irving. On disait déjà, à l'époque, que la nouvelle construction allait boucher la vue. La hauteur était un argument, mais ce qui avait vraiment motivé l'opposition du Compop, c'est que le projet s'était fait sans consultation. Celui-ci ne répondait pas aux besoins des gens du quartier (locataires à plus de 80 %) et il allait en plus aggraver l'embourgeoisement du Faubourg. Qu'est-ce qui a changé dix ans plus tard ?

Coops vs condos

Contrairement à ce que certains pourraient penser, la coopérative La face cachée n'a pas qu'une existence virtuelle, il ne s'agit pas seulement d'une idée. Depuis deux ans, le Comité populaire anime un groupe de locataires en chair et en os qui veut fonder une nouvelle coopérative d'habitation. C'est l'été dernier, dans le cadre de représentations auprès de la Ville que le Comité a appris que l'îlot Irving avait changé de main et que le nouveau promoteur voulait y construire des condos. Toujours aussi convaincus qu'un immeuble de six étages de condos de luxe serait néfaste pour la trame sociale du quartier, nous avons tenté de voir s'il n'y avait pas une ouverture pour un projet mixte. À notre grande surprise, GM Développement s'est montré ouvert à céder environ le quart du terrain à une coopérative... en échange du droit de construire plus haut que ce que permet le zonage (neuf étages au lieu de six).

Le Comité populaire aurait pu s'opposer frontalement au projet de GM. Trois choses ont fait pencher la balance et ont amené l'organisme à négocier. Premièrement, advenant le cas où le projet de GM ne se ferait pas, le site serait tout de même trop cher (1,7 M \$) pour que la Ville, et encore moins une coopérative, puissent mettre la main dessus. Le Compop a essayé de l'acheter il y a 5 ans, quand il valait le tiers du prix actuel, mais n'a pas été en moyen de le faire. Deuxièmement, le promoteur a déjà le droit de construire un immeuble de six étages de condos de luxe. Pour ça, nul besoin de négocier. Troisièmement, le *statu quo* est devenu invivable. Le site est laissé à l'abandon depuis tellement longtemps qu'en plus d'être laid et de servir d'urinoir public l'été (à l'arrière), il n'est plus sécuritaire et menace de s'effondrer.

Résultat des négociations

La position de négociation développée par le conseil d'administration du Comité populaire était simple. Le projet est trop gros, trop haut. À défaut de le faire baisser à quatre étages pour respecter intégralement la trame urbaine du faubourg, il faut le bonifier pour le rendre acceptable socialement. Comme on le sait, la négociation n'a pas porté fruit sur la hauteur. Toutefois, plusieurs améliorations ont été apportées au projet initial. Voici les principales :

• Mixité sociale

Pour contrer l'effet d'embourgeoisement inhérent à un projet de condos, le Compop a demandé une coopérative d'habitation. Le pourcentage de logements sociaux négocié est sensiblement le même que dans le reste du quartier. Comme il est impossible d'inscrire la coopérative dans le zonage, une entente à valeur légale (un contrat) a été signée avec le promoteur.

• Îlots de chaleur

Actuellement, le stationnement à ciel ouvert contribue au phénomène des îlots de chaleur. Aussi, pour respecter la trame urbaine, le projet ne comprend pas réellement de retrait alors que la nouvelle norme recherchée est de 20 % d'espace vert pour combattre les dit îlots. Pour contourner le problème, le Compop a négocié un toit végétalisé (à ne pas confondre avec une terrasse, laquelle serait d'ordre esthétique) sur la coop aux frais du promoteur. Cet espace vert équivaut à 23 % de la surface du terrain. À cela s'ajoute un mur vert (là où il y a actuellement des « arbres » sauvages).

• Stationnement et Communauto

Évidemment, même s'il est laid, le stationnement actuel est tout de même fort utile aux résidents et résidentes, notamment les soirs de tempête. Un stationnement souterrain était aussi déjà

Pour l'avenir...

Prenant acte des arguments voulant que l'inclusion d'une coopérative d'habitation soit un argument fallacieux pour faire avaler le nombre d'étages, l'organisatrice du FRAPRU venue appuyer le Comité populaire à la consultation publique du 15 juin a fait remarquer que ce sont les rapports de force actuels qui mettent les projets de coopérative à la merci du bon vouloir des promoteurs. Si dans ce cas précis la proportion de logements sociaux est de 23 %, il n'en va pas toujours ainsi. À la Cité verte, un « écoquartier » privé en construction dans Saint-Sacrement, on parle de 5 % de coops. Dans le cas du projet de l'Étoile, sur Grande-Allée, on n'a rien prévu du tout et le promoteur a renié sa promesse de créer du logement locatif. La seule façon de se libérer de cette forme de chantage économique serait de doter la Ville d'un règlement forçant l'inclusion de logements sociaux dans tous les projets domiciliaires d'importance et de créer une réserve foncière municipale dédiée au développement social. Un argument similaire a été repris par la conseillère Anne Guérette lors de la séance du conseil d'arrondissement. Il lui a été répondu par la conseillère Geneviève Hamelin que la Ville de Québec avait décidé d'attendre la fin du processus de révision de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme au provincial avant de doter ou non la municipalité d'un règlement sur l'inclusion. Tôt ou tard, il faudra en arriver là.

prévu afin que les nouveaux résidents aient un impact nul sur le problème déjà grave du stationnement dans le quartier. Le Compop a négocié une place pour les résidents des alentours, à savoir un stationnement commercial de 33 cases, avec une entrée distincte. Dans le même ordre d'idée, des places Communauto ont été négociées pour ne pas perdre les places existantes sur le stationnement actuel.

• Embellissement du site

Afin de rendre l'endroit plus vivant, et pour répondre à un souhait émis par les requérants et requérantes de la coopérative, le Compop a demandé d'intégrer des balcons à la coop. Finalement, cette bonne idée a été aussi reprise pour les condos, ce qui rendra le site plus vivant (et probablement plus coloré en permettant la pose de jardinières). Dans le même ordre d'idées, du mobilier urbain (comme des supports à vélo) a été rajouté sur la rue Saint-Jean.

On accuse souvent le Comité populaire d'être radical et intransigent. Il est clair que le compromis et la négociation ne sont pas inscrits dans notre ADN. Nous avons mené ce dossier de bonne foi en croyant agir pour le bien commun. Reste la maudite hauteur. C'est un compromis que les membres du Comité populaire sont majoritairement prêts à faire dans ce contexte précis. Visiblement, tout le monde ne partage pas cet avis.

Dossier complet en ligne. Pour en savoir plus visitez www.compop.net/face_cachee

Des nouvelles de Radio basse-ville CKIA FM en « vacances de la reconstruction »

La station de radio communautaire CKIA 88,3 annonce qu'elle a suspendu sa programmation régulière depuis le 30 mai, pour reprendre en septembre avec une équipe, un contenu et une énergie renouvelés. Cette décision résulte d'une entente intervenue avec la coopérative Méduse, propriétaire des locaux de diffusion, ouvrant la porte à une relocalisation de la station. Au cours de la période estivale, CKIA emménagera dans de nouveaux locaux qui seront situés dans un secteur central et populaire de la ville, conformément à sa mission.

L'action combinée du comité de survie, formé de bénévoles, du nouveau conseil d'administration, élu en décembre dernier, et des membres de la station aura permis le dénouement

d'une situation précaire et la perspective d'une relance à long terme. Les témoignages de solidarité et l'appui tangible de citoyennes et citoyens de Québec, de groupes et d'institutions au cours des dernières semaines sont une réponse non équivoque à la pertinence d'une radio communautaire de qualité à vocation sociale et libre d'opinions, ce qui motive d'autant sa relance.

Les prochaines semaines seront particulièrement stimulantes pour toute l'équipe qui compte pouvoir offrir dès septembre un tout nouveau visage et une programmation renouvelée, toujours plus imbriquée à son milieu. D'ailleurs, les personnes intéressées à soumettre un projet d'émission pourront le faire au cours du mois d'août en remplissant un formulaire sur le site Web de la



station. Une gestion resserrée, un travail d'équipe et l'apport d'une riche communauté de membres, de bénévoles passionnés et de talents sont gages et sources d'un tout nouveau départ pour CKIA.

Source: www.ckiafm.org

Des grillades écolo

Par Nadine Davignon

La belle saison nous arrive avec ses fumets de viandes grillées... Peut-on faire de nos barbecues des repas plus écologiques ? Oui, voici comment.

Choisir le bon instrument

- Évaluez votre besoin réel d'acheter un BBQ. Peut-être pourriez-vous le partager avec votre voisin ?
- Lors d'un achat, optez pour un BBQ solide, aux parois épaisses, qui chauffe rapidement et qui conserve bien la chaleur.
- Évitez les BBQ au charbon (« briquettes ») ; le gaz naturel et le propane émettent deux fois moins de gaz à effet de serre et surtout beaucoup moins de particules volatiles cancérigènes. Le BBQ électrique est encore moins polluant.
- Si vous optez malgré tout pour le charbon, choisissez des briquettes naturelles et n'ajoutez pas d'accélérateur chimique pour l'allumage.

- Entretenez bien votre BBQ pour en prolonger la vie utile. Utilisez une pâte de bicarbonate de soude et d'eau et une brosse pour le nettoyer.

Choisir la bonne bouffe

- Optez pour des viandes biologiques, des poissons issus de la pêche durable et des produits locaux.
- Servez moins de viande, préparez des légumes grillés ainsi que des burgers et saucisses végétariens. La production de viande pollue davantage et nécessite beaucoup de ressources et d'énergie.
- Planifiez bien les quantités requises pour éviter le gaspillage.

Choisir les bons à-côté

- Optez pour des boissons maison et des alcools produits localement.



- Utilisez de la vaisselle et des ustensiles lavables.
- Recyclez et compostez ce qui peut l'être.

Et le BBQ solaire ?

- Cette technologie existe bel et bien, mais elle est volumineuse et convient davantage à la cuisson lente.

Conseils d'entretien du Muséovélo

Par Pierre Bernier alias Piero Velo (museovelo@lycos.com)

Voici des ailes était intitulé le premier roman cyclo-sportif écrit en 1898 par Maurice Leblanc, créateur d'Arsène Lupin. Mais voilà, il nous arrive tous un jour d'avoir du plomb dans l'aile : une crevaison. M. Dunlop, l'inventeur du pneumatique, a aussi créé une problématique « déssoufflante ». Et un « flat », c'est plate !

Lorsque l'imprévisible survient le jour d'un rendez-vous important, verrouillez adéquatement le vélo et sautez dans un bus ou un taxi pour revenir plus tard et plus zen.

Habituellement, les vélonomes ne sortent jamais sans leur tube de rechange, des démonte-pneus et une pompe. D'autres s'en sortent avec un kit de rustines (inventé par M. Rustin) et de la colle vulcanisante, avec l'espoir de n'être pas trop loin d'un compresseur de garage ou d'une âme charitable avec pompe. Pour ma part, j'opte pour la première solution. Celle-ci vous permet d'être plus efficace et souvent assez rapide pour reprendre la route sans manquer votre rendez-vous.

Pourquoi la crevaison ?

Après votre sacre libérateur lors du sifflement du pneumatique percé, trouvez un endroit sécuritaire pour la réparation. Démontez la roue blessée, puis démontez le pneu d'un seul côté de la jante. Retirez la chambre à air délicatement en laissant la valve devant le trou de valve. Gonflez énergiquement pour situer la blessure. Ainsi trouvée, on pourra vérifier s'il y a encore dans le pneu le coupable de l'incision fatale. Cela peut être minéral, verre ou métal, végétal, épine d'aubépine ou « morsure de serpent ». C'est ainsi que les anglophones appellent les deux petits trous parallèles que l'on trouve sur une chambre à air. Cela

provient d'un pincement contre la jante à la suite d'un choc violent ou du manque de pression d'air dans le pneu. Après avoir résolu la cause et remédié à la situation en retirant les minuscules contondantes, on conservera le vieux tube pour une réparation ultérieure. Une vérification minutieuse du pneu avec les doigts est aussi une bonne idée, avant de passer à l'étape suivante.

On repart en neuf

Gonflez légèrement la nouvelle chambre à air pour lui donner une forme arrondie, sans plus. Insérez la valve dans le trou de la jante. Lentement, faites glisser le tube le long de la jante pour l'introduire dans le nid du pneu. Toujours à partir de la valve, introduisez le pneu entre le tube et la jante graduellement jusqu'à l'autre extrémité. Évitez de prendre un outil ; terminez la pose du pneu fermement avec les mains. Si cela est compliqué, réduisez la pression d'air du tube. Ensuite, pincez le pneu de chaque côté pour vérifier si le tube n'est pas coincé sous le pneu. Gonflez lentement en prenant soin de vérifier si le pneu épouse bien la jante de chaque côté. Dernière vérification : gonflez moyennement pour ensuite faire tourner la roue devant vos yeux. Terminez en gonflant fermement.

Si ces étapes sont scrupuleusement suivies, le risque de percer cette nouvelle chambre à air est réduit. Il est important d'utiliser des démonte-pneus spécialement conçus, car cela évite de percer le tube avec un tournevis, des cuillères ou des couteaux de cuisine.

Truc élémentaire et salutaire du travail accompli : glissez une guenille sous votre selle. Vous pourrez toujours trouver un usage à cette dernière avec grand plaisir, peu importe la situation d'urgence.



Les rustines et la colle. Là, on « tripe » !

De retour à la maison, on pourra réparer la chambre à air. Ce type de réparation sur-le-champ, sur la route, est beaucoup moins efficace parce que nous sommes moins patients.

Voici la technique la plus courante. Repérez le ou les trous. Poncez la région avoisinant cette cavité juste un peu plus grande que la superficie de la rustine utilisée. Badigeonnez cette surface de colle vulcanisante. Laissez sécher.

Par la suite, préparez la rustine en enlevant sa couche protectrice métallique et non pas la transparente. Évitez de toucher les surfaces encollées. Appliquez la rustine à l'endroit encollé avec une pression égale et durable (exemple : glissez le collage sous une patte de table). Le temps est garant d'une bonne réparation. Ultérieurement, on enlèvera la couche transparente de la rustine bien collée.

Les rustines autocollantes dépannent, mais n'offrent jamais une réparation durable. Enfin, il existe plusieurs recettes et trucs selon les personnes et les époques, ce qui agrmente plusieurs récits rocambolesques !

Vélos Roy.

VÉLOS ROY-O, LE MEILLEUR SERVICE EN VILLE !

vente • réparation • location
vélos • pièces • accessoires
neuf & usagé

Tél. : 418.524.0004
www.velosroyo.com

463, rue Saint-Jean, Québec G1R 1P3



Le FRAPRU frappe encore !

Le FRAPRU en congrès

Des débats cruciaux pour la poursuite de la lutte pour le droit au logement



Photo: Courtoisie FRAPRU

Les 130 délégués et déléguées au 31^e congrès du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui a eu lieu au début juin à l'Université Laval, ont dû répondre à des questions stratégiques importantes pour le droit au logement. Comme on pouvait s'y attendre, c'est par la mobilisation qu'ils et elles entendent « poursuivre sur la route pour le logement social » (c'était le thème du congrès).

Sauver les logements existants

Le congrès du FRAPRU s'est demandé comment poursuivre les pressions sur le gouvernement fédéral, maintenant que le Parti conservateur de Stephen Harper a obtenu la majorité à la Chambre des communes. Les délégués ont convenu que la priorité, sur ce front, devait être de préserver les logements sociaux existants.

Comme on a pu le constater dans le dernier budget (voir texte dans l'encadré), Ottawa a cessé ses investissements dans de nouveaux logements sociaux. Le FRAPRU estime que ce sont maintenant les logements sociaux existants qui sont menacés. Par le passé, le gouvernement fédéral a en effet accepté de financer, pour des périodes variant entre 25 à 50 ans, la construction, le fonctionnement et l'entretien de 120 000 logements sociaux, sous la forme de HLM, de coopératives d'habitation et de logements sans but lucratif. Or, ce financement prendra fin graduellement dans les prochaines années, dans certains cas, aussi tôt qu'en 2012. Les locataires à plus faible revenu qui habitent ces logements pourraient se retrouver avec de fortes hausses de loyer, l'aide fédérale ayant jusqu'ici servi à leur assurer un loyer ne dépassant pas 25 % de leur revenu. Une campagne d'information pour mobiliser les locataires directement concernés sera relancée cet automne. À Québec, les membres du FRAPRU ont identifié 38 coopératives et OSBL d'habitation, pour un total de 831 logements sociaux, dont les ententes avec le fédéral arrivent à échéance d'ici 2015.

Une deuxième caravane

Quant au gouvernement du Québec, dirigé par Jean Charest, il a renié un engagement formel pris lors de la campagne

électorale de 2008, en diminuant de 3 000 à 2 000 le nombre de logements sociaux qu'il finance annuellement. Même si le dernier budget du ministre des Finances, Raymond Bachand, laissait entendre que ce recul serait compensé par le Plan Nord, il a depuis été confirmé que celui-ci ne permettra que la construction de 500 logements en 5 ans dans les communautés inuits. Bref, le manque à gagner demeure presque entier.

Compte tenu de cette conjoncture difficile, les congressistes ont décidé d'organiser, dès le mois d'octobre, une vaste tournée d'actions et de manifestations qui mènera le FRAPRU en l'espace d'une semaine dans presque toutes les régions du Québec, de l'Abitibi au Bas Saint-Laurent.

Solidaire des autres luttes

Les congressistes ont par ailleurs fait le bilan de la lutte plus générale contre les orientations budgétaires du gouvernement Charest. Ce dernier s'entête, malgré les protestations, à imposer son programme de tarifications et de compressions dans les services publics. Après avoir introduit sa taxe santé de 200 \$ par année, le gouvernement entend appliquer, dès 2012, une hausse des frais de scolarité, lesquels coûteront, à terme, 1 625 \$ de plus par année à chaque étudiant. Il prévoit également une augmentation marquée des tarifs d'électricité à partir de 2014, ce qui aura un impact désastreux sur les locataires à faible revenu demeurant dans des logements en mauvais état, mal isolés.

Le FRAPRU s'est donc penché sur les orientations à défendre au sein de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics dont il est un membre actif depuis ses débuts à l'hiver 2010. Après bien des débats, les congressistes ont choisi de concentrer le tir dans la lutte contre les mesures d'austérité. Ainsi, tout en maintenant une opposition à l'ensemble des compressions, de la tarification et de la privatisation des services publics, le FRAPRU propose aux mouvements réunis dans la Coalition de prioriser la lutte contre toute hausse des frais de scolarité l'an prochain et d'identifier dès maintenant la lutte contre la hausse des tarifs d'Hydro-Québec comme priorité de mobilisation commune pour 2012-2013.

Budget Flaherty

Toujours rien pour les mal-logés et les sans-abris

« Les quatre années de gouvernement conservateur majoritaire commencent bien mal pour les mal-logés et les sans-abri du Canada et du Québec en particulier ». C'est en ces termes que le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant, a commenté l'absence totale d'investissements dans le logement social dans le budget présenté dernièrement par le ministre des Finances, Jim Flaherty.

Le FRAPRU précise que c'est la première fois en dix ans que le gouvernement fédéral ne contribue pas financièrement à la réalisation de logements sociaux ou abordables par les provinces et les territoires du Canada. Pour un, le Québec se voit privé de 85,6 millions \$ par an par rapport aux deux dernières années. Selon le FRAPRU, c'est l'équivalent des subventions pour 1 200 logements dans le cadre du programme québécois de logement social, AccèsLogis.

L'organisme déplore aussi que le ministre Flaherty ait à nouveau refusé d'augmenter le budget réservé à la lutte contre l'itinérance. Ce budget de 135 millions \$ par an n'a pas été indexé depuis 8 ans, alors que tous les intervenants et toutes les intervenantes constatent une augmentation importante du nombre de sans-abris.

François Saillant s'offusque de l'attitude du gouvernement conservateur : « Stephen Harper est prêt à dépenser au moins 30 milliards \$ pour l'achat et l'entretien d'avions de combat F-35. Il est prêt à renoncer à 6 milliards \$ par année en impôts, au profit des grandes entreprises. Pas question, par contre, de consacrer les argents nécessaires au respect des droits des plus pauvres de la société ».



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean